

# BILAN 2018 de l'INSPECTION DU TRAVAIL

DIRECCTE  
UD BOUCHES DU RHONE



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# L'ACTIVITE DE CONTROLE

---

2017

5 visites de chantier

5 enquête accident du travail grave

30 entreprises contrôlées (dont 3 ETT)

5 participations à des CISSCT/CHS

30 courriers d'observations

2018

4 visites de chantier

3 enquêtes accident du travail

13 entreprises contrôlées

3 participations à des CISSCT sur 4 CISSCT Tenus

22 courriers d'observations



# L'ACTIVITE DE CONTRÔLE – Hygiène et sécurité

---

Principaux risques révélés:

- Risques liés au bruit
- Risques liés aux expositions à des poussières
- Risques de circulation (signalisation, plan de circulation, zones de stockage...)
- Risques liés à l'insuffisance d'information et de formation des salariés
- Risques chimiques
- Risques de chute (protections collectives, vérification des échafaudages)

Des observations sur les mesures d'hygiène:

- Vestiaires
- Fontaines à eau
- Entretien des sanitaires



## LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

---

Deux accidents de travail graves générant des enquêtes de nos services:

- ▶ Arrêt cardiaque d'un salarié intérimaire (zone du Tokamak – dalle B2M) – pas de lien déterminé avec le travail
- ▶ Fracture du tibia péroné (zone Bâtiment I3 – TB04) d'un salarié intérimaire (salarié détaché) – des irrégularités relevées quant à la situation de détachement: non-respect de la durée maximale hebdomadaire et non-conformité de la désignation du représentant en France



## L'ACTIVITE DE CONSEIL

---

- ▶ Une visite spécifique de prévention-conseil sur la nouvelle plateforme de travail IXOLIFT 400 (à la demande d'ITER Organisation)
- ▶ Interrogation sur la compatibilité carte BTP avec le statut d'expatrié : réponse DGT en 2019 : Décret 2019-555 du 4 juin 2019 clarifie les dispositions applicables: l'entreprise doit effectuer la demande de carte BTP
- ▶ Des renseignements donnés sur les conditions de recours au travail de nuit



# PLAN D'ACTION 2018 – bilan

---

- ▶ Risques de chute de hauteur : intégration des modes opératoires dans la coordination SPS, les PPSPS et respect des prescriptions:
- Risque toujours présent sur le chantier
- Nécessaire de maintenir une vigilance accrue, du fait de l'évolution constante des situations de travail
  
- ▶ Risques sur les chutes d'objet :
- Campagnes menées régulièrement
- Zones d'exclusion mises en place lorsque cela est possible
  
- ▶ Organisation d'un atelier de campagne de prévention en lien avec F4E:
- Malgré des échanges avec le coordinateur de l'APAVE sur ce thème, pas de formalisation en 2018 d'un contenu d'information sur ce thème,
  
- ▶ Poursuite des contrôles de nuit sur les tirs de radiographie industrielle : pas de contrôles effectués en 2018
  
- ▶ Structuration et fonctionnement du CISSCT : une importante évolution en 2018 :
- ✓ l'ensemble des entreprises sont conviées et peuvent participer au CISSCT: notamment mise à disposition d'un amphithéâtre pour accueillir tous les acteurs et entreprises du chantier
- ✓ Meilleure prise en compte de l'ensemble des activités du chantier, notamment pour PF COILS et CRYOSTAT.
- ✓ Réalisation systématique d'une visite préalable et ciblée du chantier avec les entreprises de la zone concernée.



# PLAN D'ACTION 2019 (hors détachement)

---

- Poursuivre l'application du programme d'intervention de l'inspection du travail sur le chantier ITER, en ciblant les contrôles par zone et par typologie de risque:
  - ✓ Risque lié au travail en hauteur
  - ✓ Risque lié au bruit et aux manutentions
  - ✓ Risque chimique / CMR (béryllium, fumées de soudage...)
  - ✓ Le travail de nuit
  - ✓ CISCCCT : des axes de progrès à consolider : Encore une remontée trop faible au niveau de la représentation salariée + un fonctionnement à consolider

## ➤ Focus travail de nuit

- Sujet qui sera abordé avec ITER, F4E et les aux autres agences domestiques ou principaux donneurs d'ordres afin de déterminer les activités et les entreprises qui ont recours au travail de nuit.
- Rappel des dispositions d'ordre public et des dispositions supplétives sur le recours au travail de nuit.
- Information de l'inspection du travail par les entreprises de leur intention de recourir au travail de nuit à envisager, afin de s'assurer du respect des dispositions applicables notamment sur le caractère exceptionnel, des motifs du recours et de l'impératif de protection de la santé et de sécurité des salariés affectés sur un poste de nuit.
- Le contrôle du travail de nuit pourra, selon la programmation et le prévisionnel d'activités des entreprises sur le chantier, être orienté sur les tirs de radiographie industrielle ou sur d'autres types d'activités rendues nécessaires (PF COLLS ou CRYOSTAT).

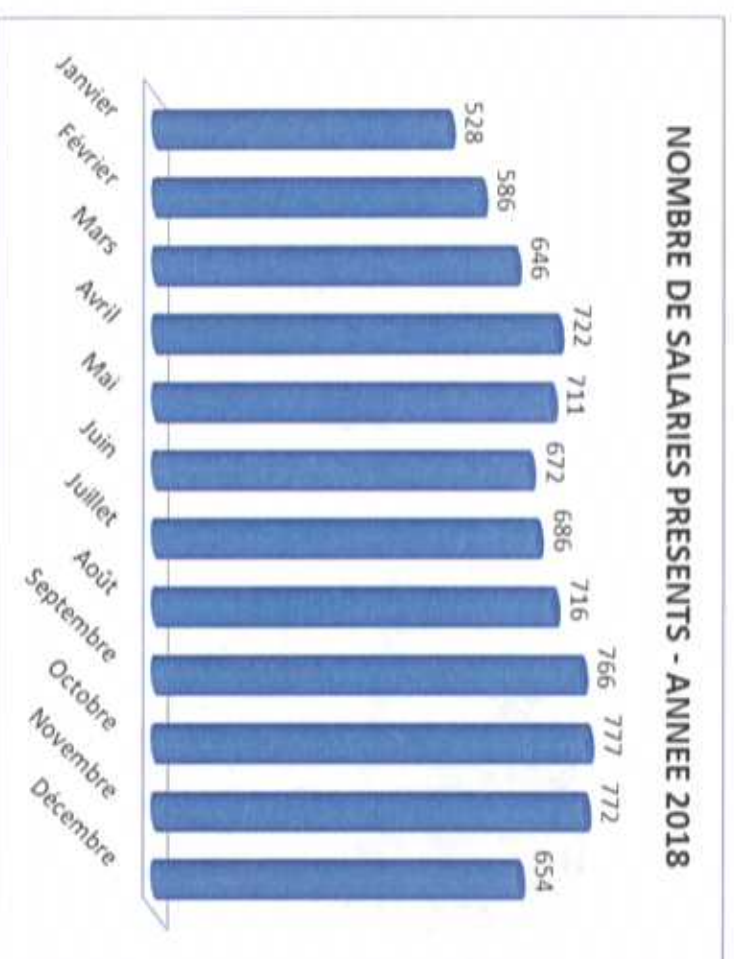


# **Le détachement de salariés sur le site ITER**



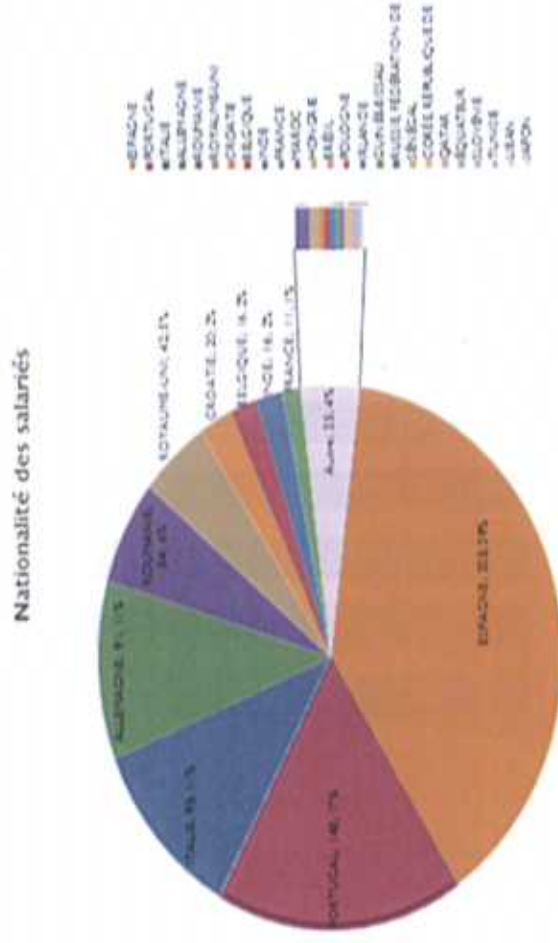


## Nombre de salariés présents – année 2018



Les chiffres 2018 peuvent être considérés comme faisant état de la réalité du détachement. En effet, les discussions menées entre la DIRECCTE et ITER, ainsi que l'entrée en vigueur de la carte professionnelle BTP ont permis à ce qu'un contrôle de la déclaration de détachement soit opéré par ITER pour la délivrance des autorisations d'accès.

# Nationalité des salariés détachés (entreprises étrangères) -2018



Moins de 10 % des salariés détachés travaillent pour des entreprises étrangères non européennes.

Par ailleurs le nombre de salariés détachés travaillant pour ITER organisation représente 174 salariés soit 17% du nombre total de travailleurs détachés, les autres salariés détachés travaillent sur le chantier ITER.

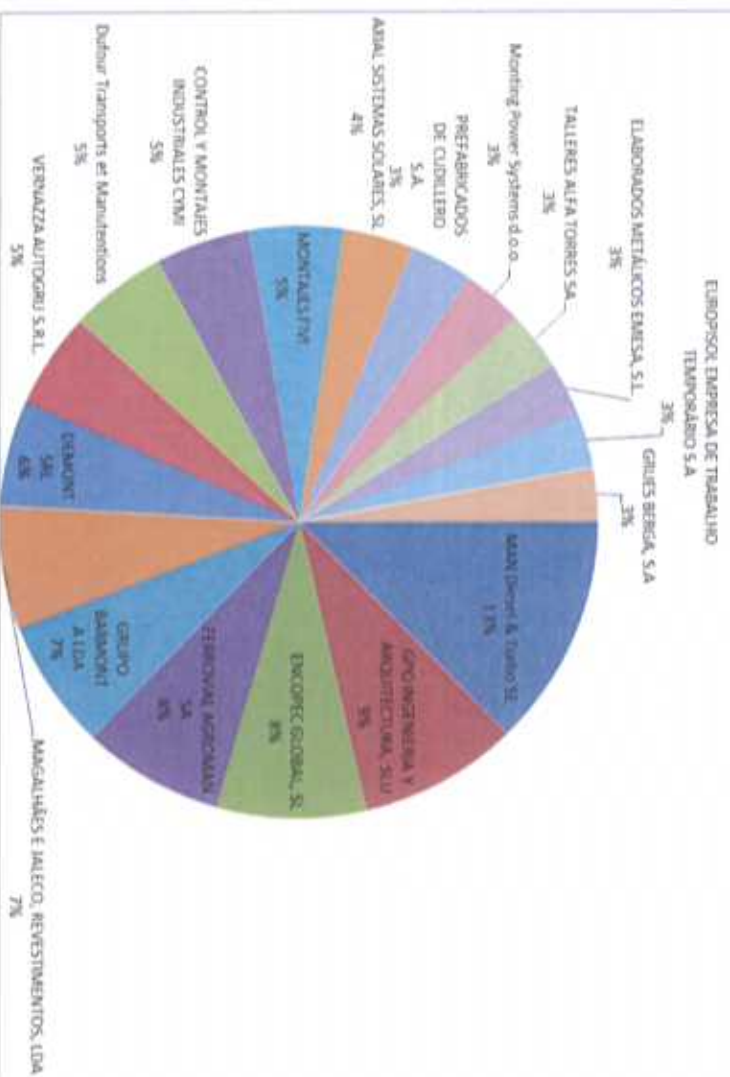
Ainsi, 25% environ des salariés du chantier ITER sont des salariés détachés

# Prestataires (entreprises étrangères) - 2018

dados p/fevereiro 2018

Resumo de rede sabida

## PRESTATAIRES



prestadores

- MAAN Diesel & Turbo SE
- GPO INGENHERIA Y ARQUITECTURA, S.U.
- ENCONTEC GLOBAL, SL
- FERROVIAL AGROMAN SA
- GRUPO BARMONITA A.LDA
- MANGALHÃES E JALECO, REVESTIMENTOS, LDA
- DEMONT SRI
- VERVAZZA AUTOGRAU S.R.L.
- Duonar Transports et Manutentions
- CONTROL Y MONTAJES INDUSTRIALES CNMI
- MONTALES FVI
- ADIAL SISTEMAS SOLARES, SL
- PREFABRICADOS DE CUDILLERO S.A.
- Monting Power Systems d.o.o.
- TALLERES ALFA TORRES SA
- ELABORADOS METALICOS EMESA, S.L.
- EUROPSOL EMPRESA DE TRABAHO TEMPORARIO S.A
- GIULES BERGIA, S.A

# L'ACTIVITE DE CONTRÔLE : le détachement

---

- ▶ Notification de 3 sanctions administratives à l'encontre de 3 entreprises étrangères suite à l'action PSI.
- ▶ Le travail, avec ITER, sur l'information des entreprises et des donneurs d'ordre sur leurs obligations a porté ses fruits en matière de déclaration préalable et de carte BTP. Sur ce point, l'élaboration et la diffusion du « **MÉMENTO SUR LES RÈGLES APPLICABLES AU DÉTACHEMENT DE TRAVAILLEURS EN FRANCE POUR LE PROJET ITER** » a permis d'informer les donneurs d'ordre et entreprises sur leurs obligations
- ▶ Des situations constatées sur des problématiques de durée maximale hebdomadaire
- ▶ Des d'hébergements collectifs déclarés mais pas de situations signalées



## PLAN D'ACTION 2019

---

- ▶ **Actions de contrôle sur le champ des prestations de services internationales**
- ▶ Ciblage du contrôle des principaux DO et entreprises étrangères détachant le plus de salariés sur le chantier, afin de vérifier le respect des principales dispositions relatives au détachement en matière de socle minimum (durée du travail, rémunération, hébergement...)
- ▶ Veiller à ce que le représentant en France des entreprises étrangères dispose de l'ensemble des moyens nécessaires à l'exercice de sa mission



MERCI POUR VOTRE ATTENTION